

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présent : 10 Procuration : 2 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt- quatre, le 10 avril Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean - Claude DENNE (Maire) <u>Secrétaire de séance</u> : BRAIZE Richard <u>Date de convocation</u> : 05 avril 2024
Réf : 2465 OBJET : REVERSEMENT PAR LE BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU TITRE DE L'EXCEDENT 2023 AU BUDGET PRINCIPAL EXERCICE 2024	Présents : M. MUFFAT Michel - Mme QUOEX Valérie - M. DENNE Jean – Claude - Mme MICHAUD Sonia - M. BRAIZE Richard - Mme SIBIL Christine - Mme MICHAUD Carole - M. GAILLARD Guy Mme MCQUADE Alisha - M. DUCHEMIN Vincent Absents ou excusés : Mme TAVERNIER Marie -Laure - M. ROSSET André Procuration : M. ROSSET André à M. MUFFAT Michel Mme TAVERNIER Marie -Laure à M. BRAIZE Richard

Madame MICHAUD Sonia invite le conseil municipal, à accepter le versement à titre exceptionnel d'une partie de l'excédent 2023 du budget « eau et assainissement » à son budget « principal » exercice 2024, pour un montant de 121 490.00 €.

Elle précise que ce reversement s'inscrit dans le cadre de la récupération d'anciennes subventions d'investissements versées par le budget principal et pour tenir compte que le budget principal supporte des frais de structure difficilement imputable à son budget « eau et assainissement ».

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

* **ACCEPTE** le versement à titre exceptionnel d'une partie de l'excédent 2023 du budget « eau et assainissement » à son budget principal sur l'exercice 2024, pour un montant de 121 490.00 €.

* Les crédits sont prévus au compte 672 en dépenses de fonctionnement du budget eau et assainissement et au compte 75821 en recettes de fonctionnement du budget principal.

* **CHARGE** le maire de tous les actes relatifs à cette délibération

Le secrétaire de séance
BRAIZE Richard

Le Maire
DENNE Jean – Claude

Ainsi fait et délibéré à Montriond les jour, mois et an que dessus.
Certifié exécutoire